

NOTICE EXPLICATIVE POUR LE CONSEIL COMMUNAL
DU 13 MAI 2024

1. Commission Paritaire Locale (COPALOC)

Représentation communale au sein de la COPALOC – Modification (voir annexe).

2. Aménagement de la Place de Maubray

Etat du dossier suite à la réunion citoyenne du 02/04/2024 (voir annexe).

3. Commerce local

Situation du commerce local (voir annexe).

4. Site BMX à Péronnes

Etat de la situation du chantier (voir annexe).

5. Campagne de dératisation annuelle

Etat de la situation (voir annexe).

6. Mérite sportif

Proposition de modification du règlement pour le mérite sportif (voir annexe).

7. Consommation d'eau dans les bâtiments communaux

Etat de la situation (voir annexe).

8. Nuisances sonores

8. bis Véhicules bruyants

Etat de la situation (voir annexe).

9. Crèche communale

Proposition de modification du règlement d'ordre intérieur : examen – décision (voir annexe).

10. Evolution du chiffre de population d'Antoing

Etat de la situation 2014-2023 (voir annexe).

11. Taxe de séjour

Etat de la situation (voir annexe).

12. Informations

13. Acquisition et échange de propriétés

Acquisition et échange de terrains en vue de créer un parking de délestage à Péronnes.

Notre administration communale souhaite réaliser un parking de délestage à Péronnes à l'Avenue du Lac sur les parcelles cadastrales B575C, B601C2 et B601A.

Les parcelles B575C et B601A appartiennent à la Société Immo Plaquet. La parcelle B601C2 appartient à la Famille Cleppe.

Notre administration communale est propriétaire de la parcelle cadastrée B610C, située à proximité de l'Avenue du Lac à Péronnes, qui peut être apportée en échange.

Il est proposé d'acquérir la parcelle cadastrée B601C2 à la Famille Cleppe et de réaliser d'un échange de terre avec la Société Immo Plaquet pour la parcelle B575C et B601A en amenant la parcelle cadastrée B610 C.

Comme deux parcelles sont occupées par un agriculteur exploitant, il est nécessaire de résilier le fermage concerné.

Vu l'estimation du SPW Comité d'Acquisition de Mons d'un montant de 4.080,00 euros pour la parcelle cadastrée B601C2.

Vu l'estimation du SPW Comité d'Acquisition de Mons pour l'échange entre l'administration communale d'Antoing et la Société Immo Plaquet avec une soulte en faveur de l'administration communale d'Antoing d'un montant de 43.163,00 euros.

Sur proposition du collègue communal, il est proposé au Conseil communal :

- De marquer accord sur l'acte d'acquisition de la parcelle cadastrée B 601C2 pour un montant d'acquisition de 4.080,00 euros à verser à la Famille Cleppe.
- De marquer accord sur l'acte d'échange à passer avec la société Immo Plaquet avec une soulte en faveur de l'administration communale d'Antoing d'un montant de 43.163,00 euros (les frais d'actes sont à charge de la société Immo Plaquet).
- De marquer accord sur l'acte de cessation définitive d'activité avec une indemnité d'un montant de 11.765,00 euros à verser à la SPRL Roupin de Péronnes.
- Le Bourgmestre, le Directeur général et le Directeur financier sont mandatés afin de représenter valablement la Ville d'Antoing à la signature des actes au SPW Comité d'acquisition.

14. Subsides aux sociétés

Demande de subsides du Comité des Fêtes pour l'organisation d' « Antoining – Au Fil du temps »

Octroi du subside de 15.000 € prévu au budget communal pour l'organisation d' « Antoining Au Fil du temps » au Comité des Fêtes

15. Commission Locale pour l'Energie

Prendre connaissance du rapport d'activités de la CLE pour l'année 2023 (voir annexe).

16. Intercommunale IMIO

IMIO – Assemblée générale du 28 mai 2024

Ordre du jour :

- Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et approbation des comptes 2023 ;
- Présentation du rapport du Collège des contrôleurs aux comptes ;
- Décharge aux administrateurs ;
- Décharge aux membres du collège des contrôleurs aux comptes ;
- Désignation d'un collège de deux réviseurs en qualité de commissaire pour les années 2024-2026 ;
- Désignation d'un administrateur représentant les communes.

17. Procès-verbal

Le Conseil Communal est invité à approuver le procès-verbal de la séance du 22 février 2024.

18. Questions orales